



## COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Epée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : [contact@college-st-regis.fr](mailto:contact@college-st-regis.fr)

Le Puy-en-Velay, le 6 septembre 2022

Madame, Monsieur,

Votre enfant participera à une séquence d'observation en milieu professionnel du lundi 17 octobre au vendredi 21 octobre. Une convention signée par vos soins, par l'entreprise, par le chef d'établissement et par l'élève, doit être remise au professeur principal avant le lundi 10 octobre 2022. Vous conserverez aussi un exemplaire, et l'entreprise aura enfin le sien. Cette convention est obligatoire. Durant la semaine, votre enfant doit remettre au responsable de l'organisme d'accueil un exemplaire de la convention et la fiche d'appréciation.

Suite à la séquence d'observation en milieu professionnel, votre enfant devra rédiger un rapport. Les professeurs principaux de Troisième déposeront sur Ecole Directe des consignes pour guider ce travail qui devra débiter dès la semaine du 17 octobre. Votre enfant doit télécharger les consignes sur son ordinateur et les enregistrer dans un dossier Parcours Avenir Orientation.

Le vendredi 25 Novembre, les élèves doivent remettre

- le rapport au format papier à leur professeur correcteur ;
- la fiche d'appréciation renseignée par le responsable de stage à son professeur principal.

A partir du lundi 05 décembre, le rapport est rendu à l'élève par le professeur correcteur, une note sur 15 points est attribuée.

Le professeur principal évalue quant à lui sur 5 points la fiche d'appréciation du responsable de stage.

La note finale sur 20 points vous sera communiquée sur le relevé des notes de la première période du deuxième trimestre, fin janvier 2023. Cette note sera prise en compte pour la validation de la compétence *Outils et Méthodes* du DNB 2023.

Les corrections faites sur le rapport au format papier devront être apportées par l'élève sur son rapport de stage numérisé. Le travail corrigé et numérisé sera alors enregistré dans le Folios dans Parcours Avenir Orientation. Il sera présenté à un jury lors de l'épreuve orale blanche du DNB 2023 durant la semaine du 23 janvier 2023.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre entier dévouement pour la réussite de nos élèves.

Emmanuel Belledent

Mme Berger, MM. Ayel, Crespy, Muller

Chef d'Etablissement

Professeurs principaux de Troisième